

Programme « Itinéraire Culture »

Séminaire hispanophone - Printemps 2019

Enjeux et mise en œuvre de la politique des publics

Dates	Du mardi 11 au vendredi 21 juin 2019 (inclus)
Contexte	<p>Ce séminaire est proposé par le ministère de la Culture (secrétariat général, service des affaires juridiques et internationales, sous-direction des affaires européennes et internationales) dans le cadre de son offre de formation.</p> <p>Le séminaire se déroulera en espagnol exclusivement.</p>
Public	<p>Ce séminaire s'adresse à des professionnels hispanophones confirmés (administrateurs de structures culturelles, responsables de service des publics, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) sans exclusive de zone géographique, contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels ayant un impact structurant en matière de politique des publics.</p>
Objectifs	<p>Les pratiques artistiques et culturelles ont changé sous l'influence de la révolution numérique, mais l'objectif de la participation de tous à la vie culturelle demeure. La démocratisation culturelle est ainsi aujourd'hui une des priorités du ministère de la Culture. La politique des publics et plus particulièrement celle de l'éducation artistique et culturelle se réalise notamment en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, les autres ministères et les collectivités territoriales qui développent de nombreuses actions en direction de la jeunesse. Les structures culturelles, musées, bibliothèques, lieux de création et de diffusion, mettent également en place une méthodologie et des projets pour développer une offre adaptée prenant en compte l'évolution des usages et pour aller chercher les publics les plus éloignés de la culture.</p> <p>Ce séminaire permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les déterminants d'une politique des publics et sa mise en œuvre concrète.</p> <p>Ce séminaire rassemblera à Paris et en région une quinzaine de responsables culturels confirmés, exerçant, au sein d'administrations ou de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays des participants.</p>
Thèmes	<p>Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- la typologie des publics ;- les acteurs de la politique des publics et les partenariats ;- la politique de l'éducation artistique et culturelle ;- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement culturel des publics, notamment dans des territoires en difficulté ;- la place des outils numérique dans la médiation ;- la communication ;- l'évaluation. <p>A l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none">- procéder à une cartographie des acteurs en charge des questions d'éducation artistique et culturelle ;- travailler en synergie avec l'ensemble des acteurs en charge des questions de public ;- développer des stratégies et des outils de médiation en particulier en direction des publics empêchés socialement ou physiquement ;- communiquer vis-à-vis de ces publics et des autorités administratives. <p>Le séminaire s'appuie sur l'expérience des professionnels responsables culturels reconnus : ministère de la Culture (et opérateurs rattachés), collectivités territoriales, établissements d'enseignement, bibliothèques, musées et sites patrimoniaux, lieux de création et autres équipements culturels.</p>



Programme « Itinéraire Culture » Séminaire hispanophone - Printemps 2019

Prise en charge	<p>Le ministère de la Culture assume :</p> <ul style="list-style-type: none">- les frais pédagogiques- les frais de séjour (hébergement et <i>per diem</i>)- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme- les assurances <p><u>Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.</u></p>
Procédure de candidature	<p>Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la culture (www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation)</p> <p>Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir après avoir émis un avis motivé sur la candidature au plus tard le 22 février 2019 au ministère de la Culture à l'adresse suivante : contact-international@culture.gouv.fr</p> <p>Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le ministère de la Culture qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés <p><u>INFORMATION</u></p> <p>Ministère de la Culture</p> <ul style="list-style-type: none">- Anissa Rejeb : responsable de l'organisation du séminaire pour la sous-direction des affaires européennes et internationales Tel : +33 1 40 15 86 14 anissa.rejeb@culture.gouv.fr- Thibault Gerbail : coordinateur du programme pour la sous-direction des affaires européennes et internationales Tel : +33 1 40 15 37 08 thibault.gerbail@culture.gouv.fr <p><u>TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION</u></p> <p>Alambret communication Cecile Corne cecile@alambret.com 63 rue rambuteau 75004 Paris www.alambret.com</p>